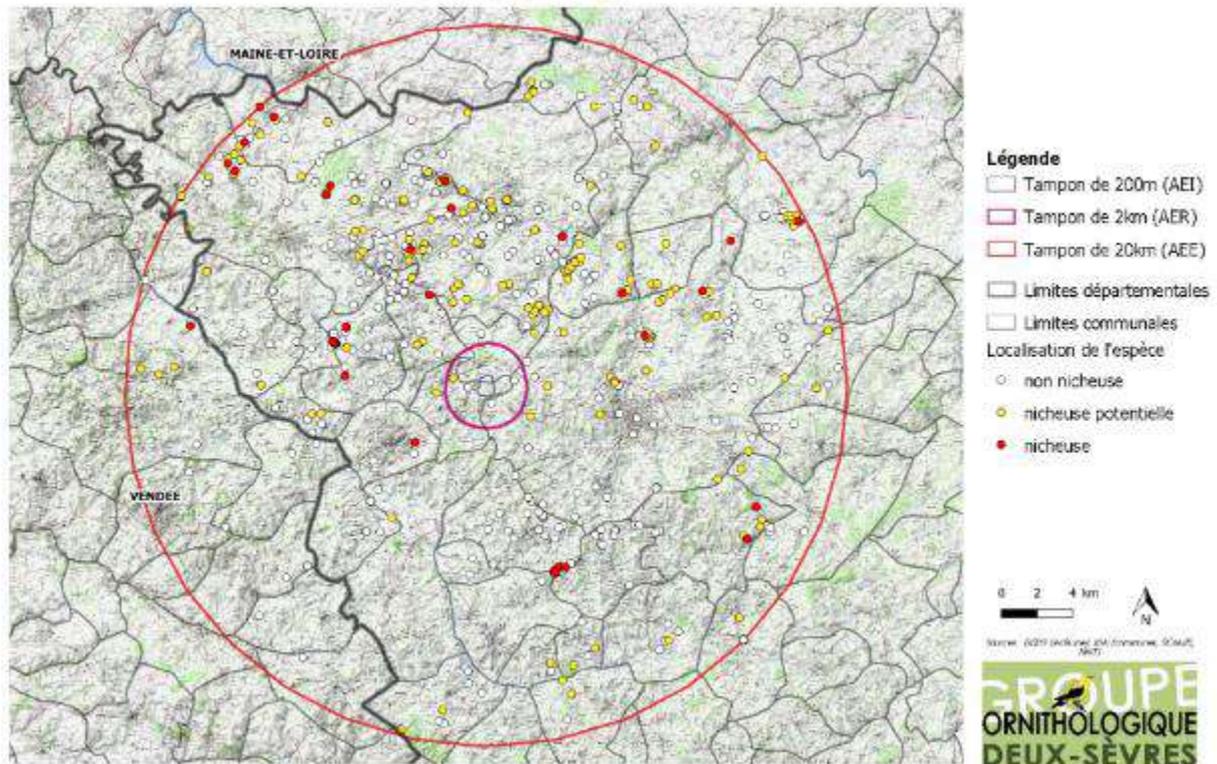


13 Passereaux

a) Alouettes et cochevis

L'Alouette lulu, l'Alouette des champs sont notés tous les ans dans l'AEE et sont sans doute bien présente dans l'AER. L'Alouette lulu est inféodée au réseau de prairies et de haies, tandis que l'Alouette des champs préfère des milieux agricoles plus ouverts. L'Alouette des champs est classée comme « Vulnérable » à l'échelle régionale et l'Alouette lulu est inscrite en tant que « quasi-menacée » et à l'annexe I de la Directive Oiseaux. Ces deux espèces sont très sensibles à l'éolien, notamment en début de saison de reproduction (février-avril) car elles ont l'habitude de s'élever très haut pour chanter. Les densités sont sans doute importantes au sein de la ZIP et devra être estimée.

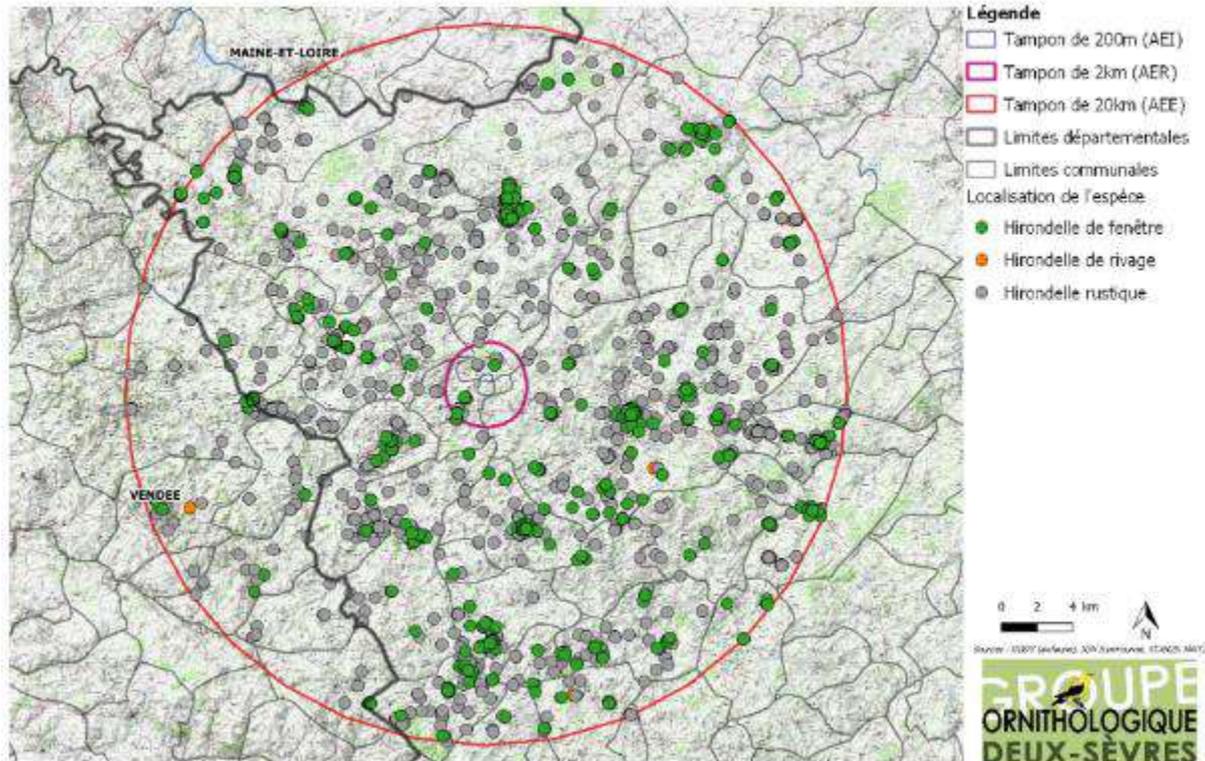
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Alouette des champs - *Alauda arvensis*



b) Hirondelles

Comme le montre la carte ci-dessous, l'**Hirondelle rustique**, l'**Hirondelle de fenêtre** et l'**Hirondelle de rivage** sont notées dans l'AEE. Les 2 premières sont des espèces nicheuses communes en milieu bâti et fréquentent régulièrement l'AER et probablement la ZIP, tandis que la troisième est une migratrice régulière dans l'AEE.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Hirondelles



c) Pipits et bergeronnettes

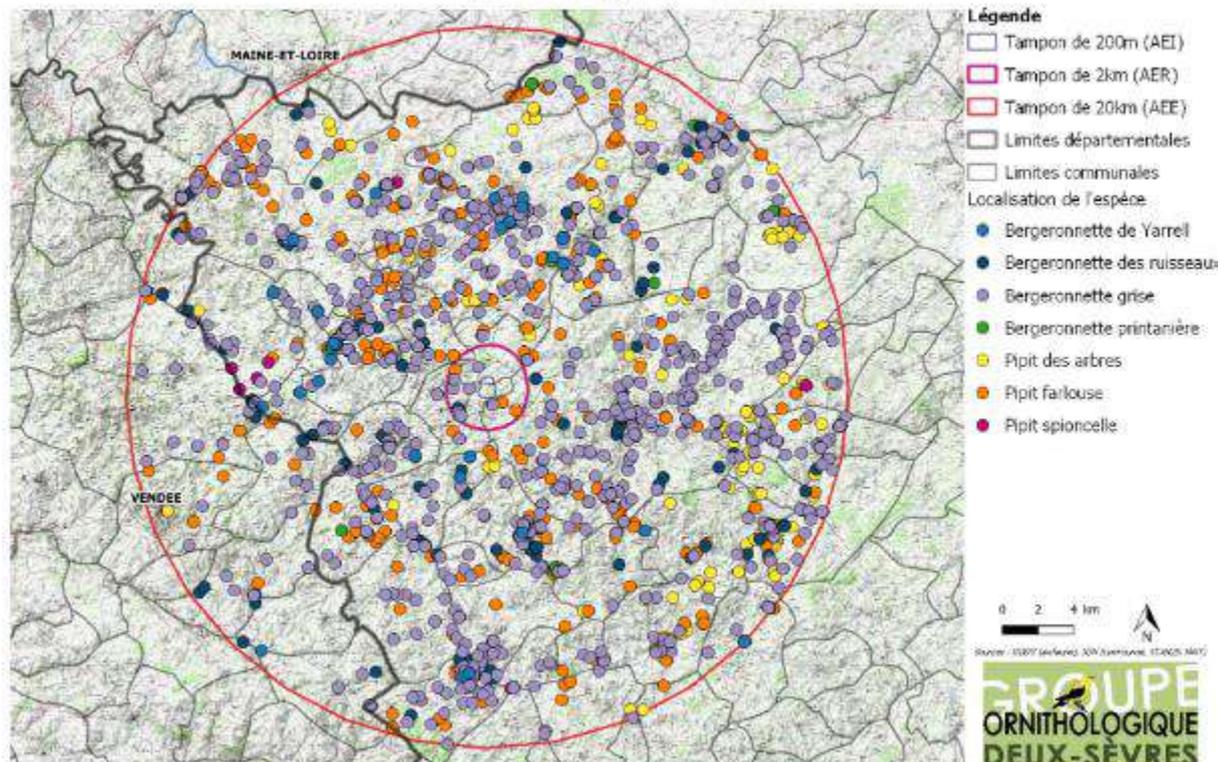
La **Bergeronnette grise**, la **Bergeronnette printanière** et la **Bergeronnette des ruisseaux** sont observées chaque année dans l'AEE. La Bergeronnette grise est une espèce nicheuse, migratrice et hivernante commune présente dans divers milieux : le bâti pour la reproduction, l'agricole et l'aquatique pour l'alimentation. La Bergeronnette printanière est une espèce nicheuse et migratrice liée aux milieux agricoles (cultures de colza) mais des groupes parfois importants font des haltes sur les berges des rivières et des étangs. La Bergeronnette des ruisseaux, commune dans le département, préfère les eaux courantes des ruisseaux et rivières pour se reproduire et s'alimenter.

Le **Pipit farlouse** et le **Pipit des arbres** sont des espèces communes en Deux-Sèvres, respectivement en période hivernale et en période de reproduction. Le Pipit farlouse affectionne les parcelles agricoles en cultures ou prairies en hivernage alors que le Pipit des arbres préfère les milieux buissonnants, les haies et boisements pour se reproduire.

Le **Pipit spioncelle** est un migrateur et hivernant localisé aux plans d'eau dont il parcourt les berges pour s'alimenter. En hiver, les étangs de l'Argentonnais et du Bressuirais accueillent un grand nombre d'individus hivernants en provenance des massifs montagneux français.

La carte ci-dessous montre l'emplacement des données de pipits et de bergeronnettes.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Pipits et bergeronnettes



e) Gorgebleue, rougequeues, traquet et tariers

La **Gorgebleue à miroir** est une espèce nicheuse localisée aux plaines céréalières du département, il est donc très rare dans l'AEE.

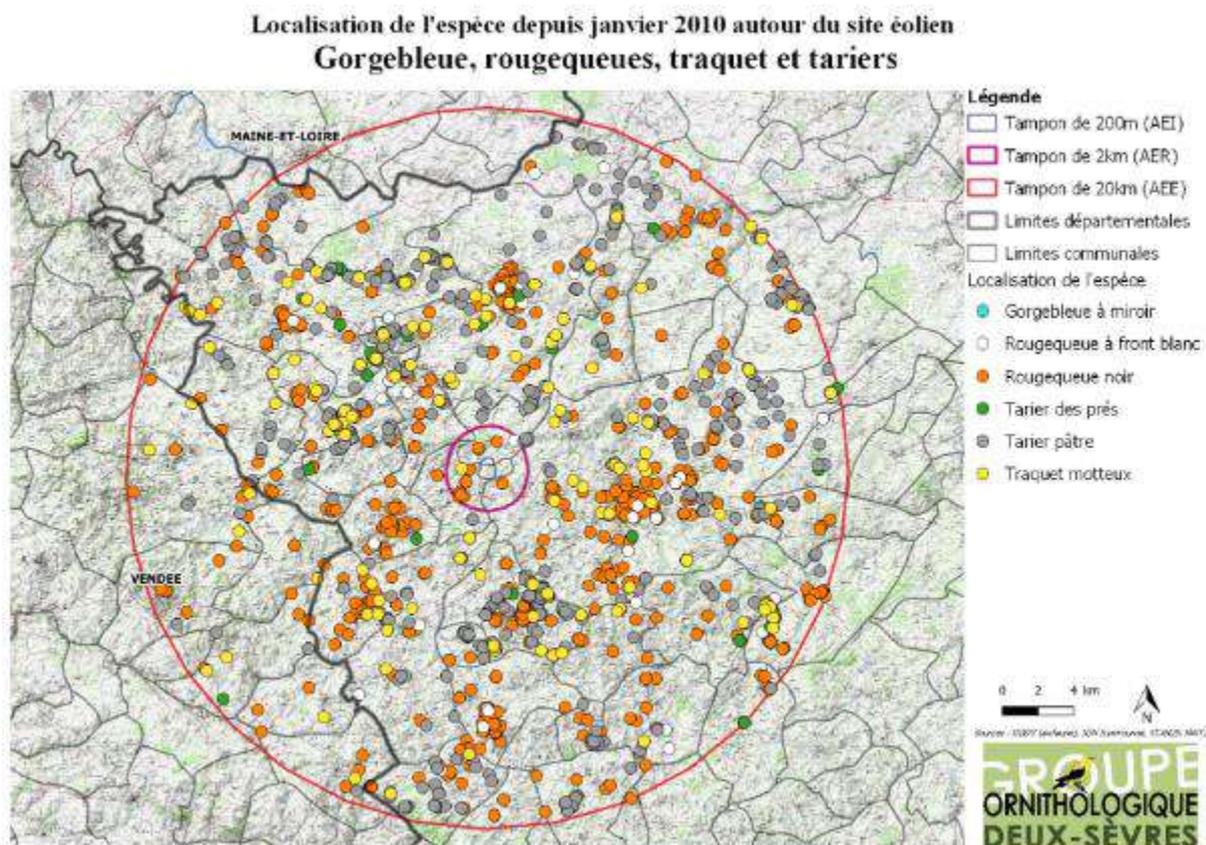
Le **Rougequeue à front blanc** est nicheur rare dans le nord du département, plutôt dans les milieux forestiers. En revanche, il fréquente l'AEE tous les ans, essentiellement en période de migration, où il peut être observé dans le bocage.

Le **Rougequeue noir** et le **Tarier pâtre** sont communs en période de reproduction et un peu plus rares en période hivernale. Dans l'AEE et l'AER, le premier fréquente le bâti en période de reproduction mais peut être observé dans tout type de milieux en période de migration. Le second affectionne principalement les haies buissonnantes, les prairies et les milieux pré-forestiers.

Le **Tarier des prés** est un migrateur régulier, observé tous les ans dans les milieux agricoles de l'AEE et probablement présent annuellement dans l'AER. Il est inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Le **Traquet motteux** est une espèce migratrice commune, vue chaque année dans les habitats agricoles de l'AEE et il a déjà été observé dans l'AER. Il est classé « En danger » à l'échelle régionale.

La carte ci-dessous montre l'emplacement des données.



f) Grives et merles

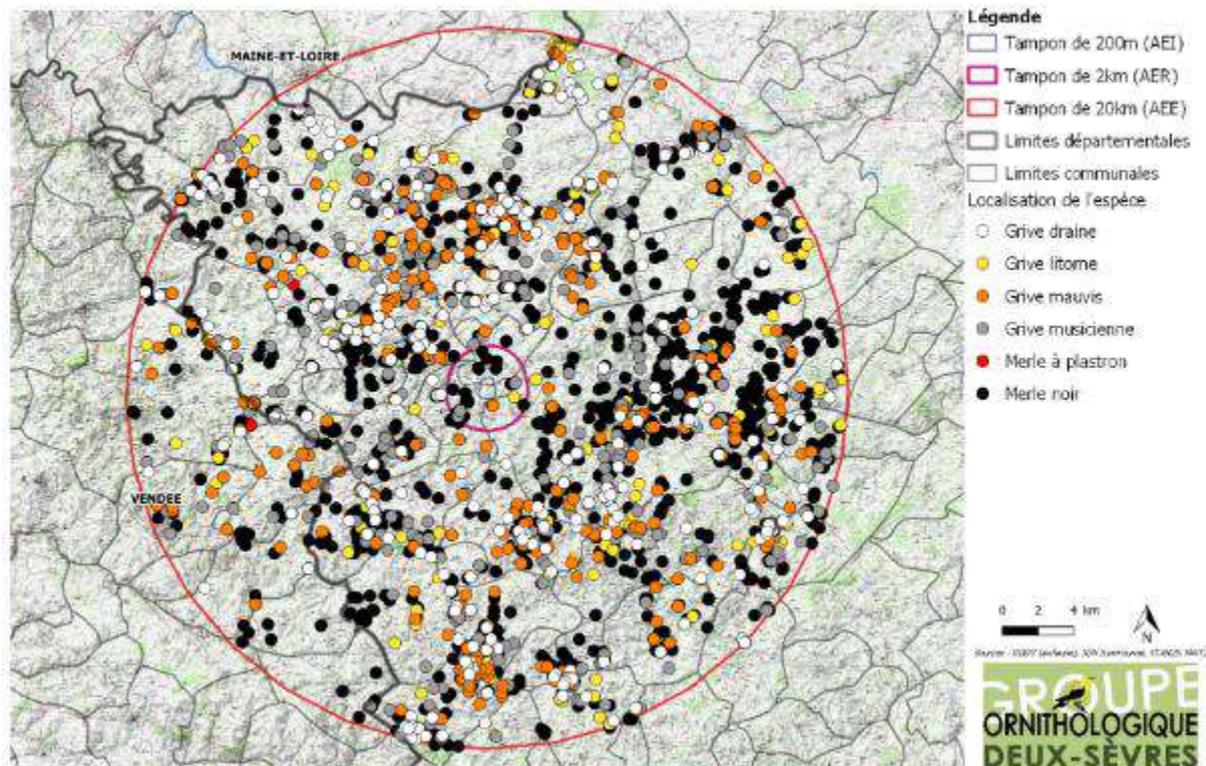
La **Grive musicienne**, la **Grive draine** et le **Merle noir** sont des espèces communes présentes chaque année dans l'AEE en période de reproduction, de migration et d'hivernage.

La **Grive mauvis** et la **Grive litorne** sont des espèces régulièrement observées dans l'AEE en période de migration et d'hivernage parfois en en groupes importants de plusieurs centaines d'individus.

Le **Merle à plastron** est un migrateur beaucoup plus rare dans l'AEE.

La carte suivante permet de localiser les observations des 6 espèces de grives et de merles.

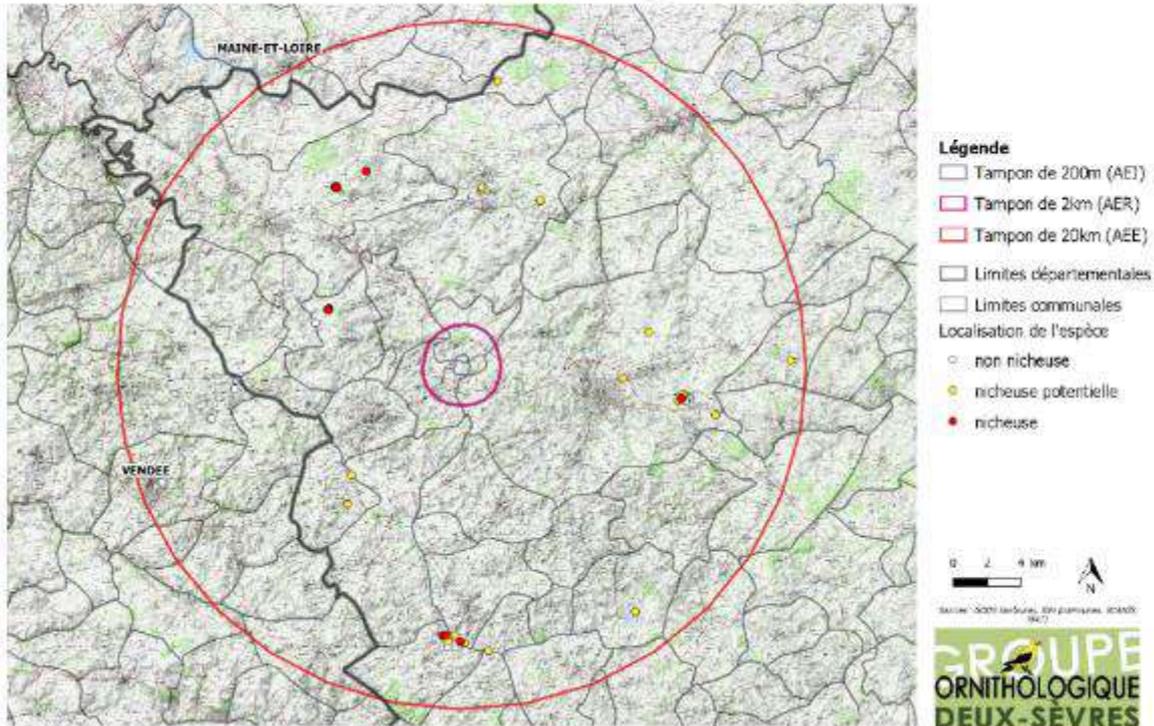
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Grives et merles



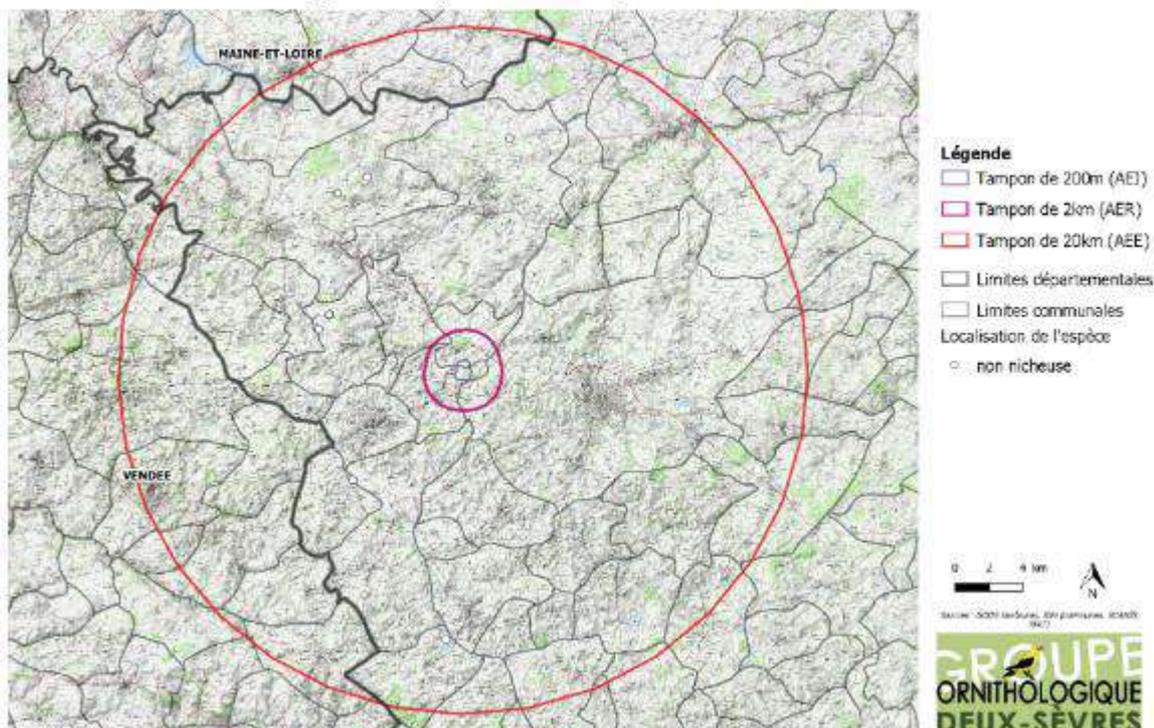
g) Fauvettes

Quatre espèces de fauvettes paludicoles sont notées chaque année dans l'AEE. Parmi elles, 2 sont sédentaires : la **Bouscarle de Cetti**, relativement commune et la **Cisticole des joncs**, un peu plus rare. Elles fréquentent les berges des cours d'eau et des étangs mais parfois également les prairies, notamment pour la Cisticole. Les deux autres espèces, le **Phragmite des joncs** et la **Rousserolle effarvate** sont des nicheurs localisés aux ceintures de végétation des étangs, préférentiellement dans les roselières. Ces 2 espèces figurent comme « Vulnérable » sur la liste rouge régionale.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Rousserolle effarvate - *Acrocephalus scirpaceus*

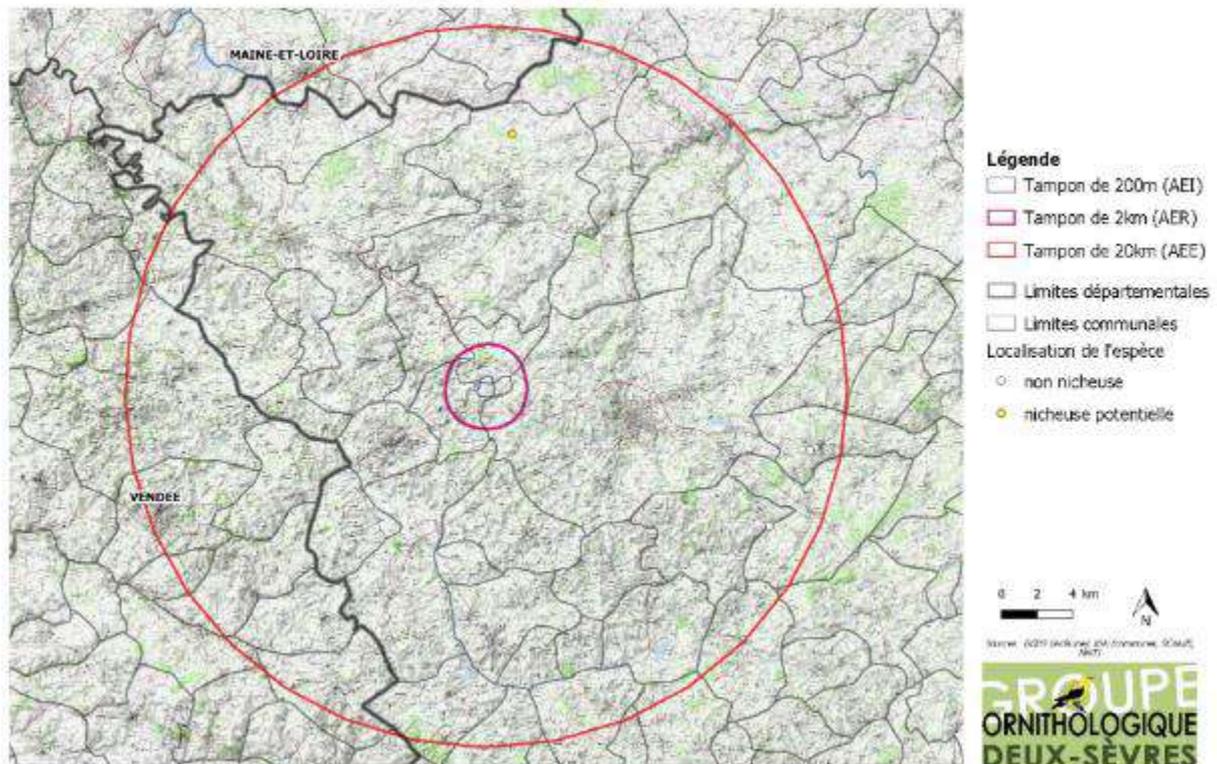


Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Phragmite des joncs - *Acrocephalus schoenobaenus*



Une espèce liée aux habitats pré-forestiers est vue très ponctuellement dans l’AEE : la **Locustelle tachetée**. Il s’agit d’un migrateur rare et d’un nicheur très rare.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien
Locustelle tachetée - *Locustella naevia*



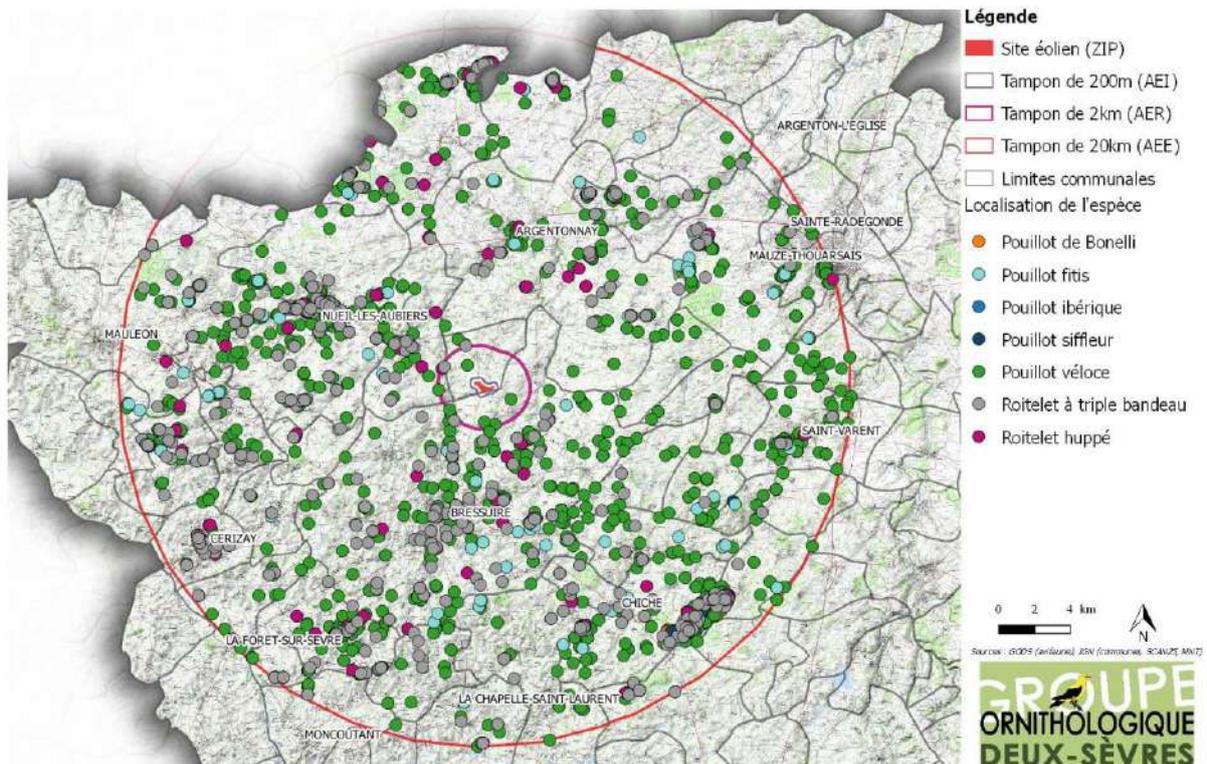
Cinq autres fauvettes, liées aux friches, buissons et haies, ont été recensées dans l’AEE. La **Fauvette à tête noire**, la plus commune, est une nicheuse et migratrice commune et hivernante peu commune. La **Fauvette grisette**, la **Fauvette des jardins** et l’**Hypolaïs polyglotte**, quant à elles, sont des espèces nicheuses et migratrices communes. Enfin la **Fauvette pitchou** est une espèce nicheuse, migratrice et hivernante très rare dans le département. Une seule observation en période de migration a été réalisée dans l’AEE Elle est considérée comme « Vulnérable » sur la liste rouge régionale et « En danger » sur la liste rouge nationale.

h) Pouillots et roitelets

Cinq espèces de pouillots et deux espèces de roitelets ont été notés dans l'AEE.

Le **Pouillot de Bonelli** et le **Pouillot siffleur** sont des nicheurs et migrateurs localisés qui fréquentent les milieux forestiers, notamment la ZNIEFF Bois de Chiché –Landes de l'Hôpiteau où ils sont plutôt abondants. Le Pouillot siffleur est « En danger » à l'échelle du Poitou-Charentes.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Pouillots et roitelets



Le **Pouillot fitis** et le **Pouillot ibérique** sont seulement migrateurs en Deux-Sèvres, le premier est régulier et le second est très rare. Ils fréquentent différents types de milieux forestiers.

Le **Pouillot véloce** et le **Roitelet à triple bandeau** sont les espèces les plus communes de ce groupe, présents en tant que nicheurs, migrateurs et hivernants, principalement vus dans les boisements et les haies. Le Roitelet à triple bandeau est une espèce très sensible à l'éolien.

Enfin le **Roitelet huppé** est observé chaque année dans l'AEE. Il s'agit d'un nicheur rare, migrateur et hivernant régulier, considéré comme « Vulnérable » en Poitou-Charentes.